

Nos pays traverse une situation inédite et nous a mis dans une crise sans précédent, nous sommes bien entendus à vos côtés. Je remercie tous les acteurs actifs, qui, par leur mobilisation contribuent à maintenir des services essentiels, des liens sociaux, que ce soient ceux, qui par leur présence en première ligne, assurent les soins médicaux, la sécurité et les secours, mais aussi les agents territoriaux, les agriculteurs, le personnel des commerces, et toutes les personnes dans leurs tâches régulières utiles à la bonne marche de notre pays et de notre commune.

Dans cette situation de crise, depuis le mardi 17 mars 2020, il est essentiel de respecter scrupuleusement le confinement et les mesures qui ont été prises pour affronter cette épidémie en réduisant les contacts et les déplacements, pour limiter la propagation du coronavirus covid-19.

Pour faire face à cette situation la Mairie de Locmaria-Plouzane a pris elle aussi des dispositions :

Ainsi Madame Viviane GODEBERT, Maire, a pris **deux arrêtés municipaux** concernant la fréquentation des lieux publics. Le premier concerne la fermeture des salles et des bâtiments municipaux, le second interdit l'accès aux plages et aux aires de jeux.

#### **POUR TOUS LES SERVICES :**

**Un seul numéro : 02 98 48 40 09 ou par email : [mairie@locmaria-plouzane.fr](mailto:mairie@locmaria-plouzane.fr)**

La mairie sera fermée au public pendant toute la durée de confinement, l'accueil téléphonique fonctionnera du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi (mairie fermée le samedi)

**Pour les urgences**, en dehors des heures où l'accueil téléphonique est assuré, vous pouvez appeler, vous serez mis en relation avec l'élue d'astreinte à l'issue du message répondeur.

**Pour les formalités administratives**, les personnes devant établir des actes d'état-Civil (reconnaissance, naissances, décès), prendre contact avec le service funéraire, devront appeler la mairie aux horaires d'ouverture précités pour fixer un rendez-vous.

**Aide aux personnes les plus vulnérables :** Pour rappel la commune à son propre CCAS

Toute personne sollicitant un soutien quel qu'il soit doit prendre contact par téléphone ou Email de la Mairie

**Portage de repas à domicile :** le service est maintenu par les Amitiés d'Armor. Inscription auprès du CCAS (tél mairie)

**Les personnes isolées :** Si vous ou une personne de votre entourage rencontrez des difficultés dans la gestion de votre quotidien, des bénévoles se rendront disponibles pour vous aider.

Si vous souhaitez vous inscrire sur une liste de bénévoles, contactez la mairie par téléphone ou par email

**Les ordures ménagères :** La collecte en porte à porte est maintenue par la communauté de communes du Pays d'Iroise, en respectant les cycles et tournées habituelles.

**Les déchetteries :** fermées au public afin d'éviter les déplacements dans le cadre du maintien en confinement.

**Garde des enfants des personnels de santé indispensables à la gestion de la crise sanitaire :**

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les enfants des personnels de santé sont accueillis sur leur école (Keriscoualc'h pour les enfants du public et Saint-Joseph pour les enfants du privé). Ils sont encadrés de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 pour des professeurs volontaires. S'inscrire auprès des directeurs d'école :

**Mr Kerbiriou**, pour l'école publique : [ec.0291210H@ac-rennes.fr](mailto:ec.0291210H@ac-rennes.fr)

**Madame Berthou** pour l'école privée : [instit.ecole-saint.joseph@wanadoo.fr](mailto:instit.ecole-saint.joseph@wanadoo.fr)

Pour ces enfants, le service périscolaire de garderie est assuré normalement. Tous les enfants de l'école publique et de l'école privée sont accueillis à l'école de Keriscoualc'h à partir de 7h00 le matin et le soir jusqu'à 19h.

Pour le midi, les enfants doivent apporter leur pique-nique, ou un plat chaud à réchauffer au micro-onde.

Nos animateurs accompagnent chaque fois que nécessaire les enfants qui fréquentent les écoles privées pour les accompagner sur le site de l'école publique.

**L'ALSH peut les accueillir le MERCREDI**, de 7h le matin à 19h le soir, s'ils n'ont pas trouvé d'autres solutions de garde.

Lieu : Locaux de l'école publique de Keriscoualc'h, route de Goulven.

Les enfants doivent apporter leur pique-nique, ou un plat chaud à réchauffer au micro-onde.

Les parents concernés par cet accueil sont invités à prendre contact avec les services afin de formaliser les inscriptions :

**Muriel L'HARIDON - 06 21 24 02 55**, responsable du Service Périscolaire

**Anne LABARRE - 06 75 99 13 71**, responsable du Pôle Enfance Jeunesse, directrice de l'ALSH

#### **LES INFORMATIONS**

La publication du Mairie Hebdo est interrompue. Les informations sont affichées dans les panneaux d'affichage extérieurs de la mairie et toujours mises en ligne sur le site internet, n'hésitez pas à le consulter régulièrement.

[www.locmaria-plouzane.fr](http://www.locmaria-plouzane.fr)

